

# CONSEIL DE COMMUNAUTE du 30 septembre 2008

## PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 46  
Nombre de Conseillers présents : 35  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 45  
Quorum : 23  
Date convocation du Conseil Communautaire : 24/09/08  
Date d'affichage de la convocation au siège : 24/09/08  
 La séance est ouverte

Le 30 septembre de l'année deux mille huit à 18 h 00  
 au foyer polyvalent de Cabanac et Villagrains

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
 Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>
TAMARELLE Christian (Président)	X			GAZEAU Francis (Vice-Président)		M. BALAYE	
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LIEBAUT JANY Céline (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)		M. PEZAT	
DUFRANC Michel (Vice-Président)		M. ESTRADE		SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	18 h 40		
Philippe DANNE	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)		M. BATISSE	
Martine TALABOT	X			Philippe NARDI	X		
Jean Michel ALLINCKX	18 h 30			Benoist AULANIER	X		
Michel BAQUER		M. ALLINCKX		Nadine CHENNA			X
Lionel PEZAT	18 h 25			Dominique GOURGUES	X		
Anne Marie CAUSSE	X			Jean Paul MERCADIE	jusqu'à 19 h 35		
Muriel RICHARD	X			Lionel PEYROUT	18 h 35		
Philippe BALAYE	X			Pierre VIDAL		M. CLAVERIE	
Michèle BOURROUSSE	X			Pascal BARROUILHET		M. TAMARELLE	
Catherine SAUNIER	X			David BONIN	X		
Daniel AUZIER	X			Bernard CHEVALIER	X		
Pili DUCOURNEAU		M. GARROS		Gérard GOUVERNEUR	X		
Christine PERRIN		M. CONSTANT		Bernadette PELISSIER	X		
Françoise BETES	X			Jean Michel GACHET	X		
Bertrand MEALLET	X			Marylène MAY		M. LAPORTE	
Sylvie DUFRANC	18 h 30			Jean Louis PAUQUET	X		
Alexandre LAFFARGUE	X			Michèle SOUQUIERE	X		

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur DANNE est élu secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 24 septembre 2008 est adopté à l'unanimité

# **Compte-rendu synthétique des décisions**

## **Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu**

### **le 30 septembre 2008**

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2008/106	Décision modificative n° 1 - Budget annexe transports scolaires	Adopté à l'unanimité
2008/107	Décision modificative n° 1 - Budget annexe ordures ménagères	Adopté à l'unanimité
2008/108	Décision modificative n° 1 - Budget annexe centre de ressources	Adopté à l'unanimité
2008/109	Création de la commission intercommunale des impôts directs	Adopté à l'unanimité
2008/110	Création d'un groupement de commande en vue de l'acquisition de fournitures et de services courants	Adopté à l'unanimité
2008/111	Adhésion au portail aquitain des marchés publics	Adopté à l'unanimité
2008/125	Centre de Ressources - constat de perte de créance	Adopté à l'unanimité
2008/112	Tableau des effectifs	Adopté à l'unanimité
2008/113	Institution d'une journée de solidarité	Adopté par 43 voix pour et 1 abstention (M. Peyrout)
2008/114	Régime indemnitaire	Adopté à l'unanimité
2008/115	Couvent de Béthanie	Adopté à l'unanimité
2008/116	Signature d'avenants aux marchés de collecte et de traitement des déchets verts et des déchets encombrants	Adopté à l'unanimité
2008/117	Marché de tri des emballages ménagers à recycler	Adopté à l'unanimité
2008/118	Exercice du droit de préemption sur les terrains de la Réserve Naturelle Géologique de Saucats La Brède	Adopté à l'unanimité
2008/119	Partenariat avec la Réserve Naturelle Géologique de Saucats La Brède	Adopté à l'unanimité
2008/120	Subvention à une association	Adopté à l'unanimité

2008/121	Modification des statuts de l'Office de Tourisme	Adopté à l'unanimité (M. Vidal par procuration ne prend pas part au vote)
2008/122	Demande de subvention supplémentaire de l'Office de Tourisme	Adopté par 43 voix pour 1 abstention (M. Constant) (M. Vidal par procuration ne prend pas part au vote)
2008/123	Budget supplémentaire de l'Office de Tourisme pour l'organisation des « Entretiens de la Liberté »	Adopté par 43 voix pour 2 abstentions (M. Aulanier - Mme Souquiere)
2008/126	Subvention à une association	Adopté par 41 voix pour et 4 abstentions (M. Laffargue - M. Aulanier - Mme Richard - Mme Caussé)
2008/124	Promesse synallagmatique de vente à PHOTON TECHNOLOGIES	Adopté à l'unanimité
2008/127	Promesse synallagmatique de vente à D LAB	Adopté à l'unanimité
2008/128	Achat de deux parcelles à la SARL IMC ACTISPACE Site Montesquieu	Adopté à l'unanimité

# Compte-rendu analytique

En préambule, Monsieur le Président remercie Madame le Maire de Cabanac et Villagrains d'accueillir le conseil communautaire sur sa commune.

Monsieur le Président sollicite de rajouter quatre délibérations à l'ordre du jour :

- une en finances pour constater une perte de créance
- une demande de subvention
- deux en développement économique, pour acheter un délaissé de voirie et la vente d'un lot.

## 2008/106 - Décision modificative n° 1 - Budget annexe transports scolaires

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Cette décision modificative concerne le budget annexe des transports scolaires et l'annulation de titres émis à tort.

Adopté à l'unanimité

## 2008/107 - Décision modificative n° 1 - Budget annexe ordures ménagères

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Cette décision modificative concerne le budget annexe des ordures ménagères. Il s'agit d'annuler des titres émis à tort.

Adopté à l'unanimité

## 2008/108 - Décision modificative n° 1 - Budget annexe centre de ressources

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Il s'agit du budget annexe du Centre de Ressources. Il convient de créditer une somme de 5 000 € pour l'achat de mobilier.

Adopté à l'unanimité

## 2008/109 - Création de la commission intercommunale des impôts directs

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

La loi de finances 2008 permet aux EPCI de créer une commission intercommunale des impôts directs. Cela va permettre de participer à l'élaboration des bases d'imposition des locaux hébergeant les activités économiques. Les élus auront ainsi un droit de regard sur l'évaluation de ces bases. Elle sera composée de 11 membres.

Adopté à l'unanimité

**2008/110 - Création d'un groupement de commande en vue de l'acquisition de fournitures et de services courants**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Il est proposé de créer un groupement de commande, qui permettrait de réaliser des économies d'échelle. Celui-ci serait ouvert aux communes membres mais également aux syndicats intercommunaux et à l'Office de Tourisme.

Sont désignés comme délégué titulaire Monsieur CONSTANT et comme suppléant Monsieur MAYEUX.

Adopté à l'unanimité

**2008/111 - Adhésion au portail aquitain des marchés publics**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

La CUB, le Conseil Régional et la Mairie de Floirac nous ont invité à rejoindre ce portail mutualisé de l'achat public aquitain. Cela permet de mettre en ligne les consultations, et comporte plusieurs avantages : la diminution des coûts, la possibilité pour les prestataires d'avoir un seul site de consultation, la mise en adéquation avec la législation qui impose la dématérialisation de l'achat public.

Sont désignés comme représentant titulaire Monsieur CHEVALIER et comme suppléante Madame SECCO.

Adopté à l'unanimité

**2008/125 - Centre de Ressources - constat de perte de créance**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

La société ERISTAL est débitrice au profit du Centre de Ressources d'une somme de 79.40 €. Le Trésor Public a lancé une procédure de recouvrement qui ne peut pas aboutir. Il convient donc d'annuler cette créance.

Adopté à l'unanimité

**2008/112 - Tableau des effectifs**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il est proposé d'ouvrir un certain nombre de postes :

- un poste de technicien territorial : destiné à l'animateur chargé du DOCOB Natura 2000 et également sur le plan d'action des zones humides des bords de Garonne.
- un poste de contrôleur de travaux en chef : destiné à l'avancement de grade d'un agent.
- un poste de psychologue de classe normale : destiné au Lieu d'Accueil Enfants Parents.
- un poste de puéricultrice cadre de santé : destiné au recrutement d'une coordinatrice petite enfance, qui va travailler sur le projet de transfert des structures.
- un poste de rédacteur territorial : destiné à l'assistante de direction du service jeunesse.

Adopté à l'unanimité

## 2008/113 - Institution d'une journée de solidarité

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Afin d'être en accord avec la nouvelle législation, il faut instituer une journée de solidarité, puisque le lundi de Pentecôte n'a pas été travaillé.

Adopté par 43 voix pour et 1 abstention (M. Peyrout)

## 2008/114 - Régime indemnitaire

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Suite au recrutement d'agents, il convient de mettre en place des régimes indemnitaires correspondant aux nouveaux cadres d'emplois.

Adopté à l'unanimité

## 2008/115 - Couvent de Béthanie

**Rapporteur : Monsieur le Président**

La CCM a été informée par la commune de Saint Morillon de la vente du couvent suite au départ des Dominicaines en octobre.

Cette propriété s'étend sur 3 hectares, et dispose de trois corps de bâtiments pour une surface de 1800 m<sup>2</sup> (deux bâtiments occupés et un chai). Les Dominicaines ont fait estimer ce bien pour une valeur de 1.2 million d'€. Elles souhaitent que ce lieu conserve sa destination sociale, et continue à accueillir des personnes en difficulté.

Une visite a été effectuée par les élus, d'où il est ressorti que certains travaux étaient nécessaires, notamment de mise en conformité avec l'accueil du public.

Le débat qui est proposé ce soir est de réfléchir à la destination qui pourrait être réservée à ce lieu. Monsieur le Président informe que lors de la présentation de ce dossier en Bureau, il a été indiqué que la CCM était engagée pour ce mandat dans un certain nombre d'actions importantes (la reprise de la compétence petite enfance, la création d'une troisième déchetterie, les bassins versants, le Centre de Ressources, le nouveau siège social de la CCM, le PLH, etc...). En outre, il précise qu'il a demandé aux services de lui fournir une perspective financière sur ce mandat.

Madame PELISSIER informe qu'elle a demandé à un architecte de venir voir l'état du bâtiment. Ses conclusions sont que l'installation électrique est conforme, que les armoires électriques divisionnaires sont conformes et qu'enfin la toiture est en bon état.

Elle estime que ce bâtiment présente un double intérêt : sur le plan social du point de vue du PLH, et sur le plan économique par la création d'emplois.

Enfin, elle précise que les Dominicaines estiment que seuls les pouvoirs publics ont la faculté de conserver une vocation sociale à ce domaine.

Monsieur LAFFARGUE se félicite des termes de la délibération qui sont moins engageants pour la CCM que ce qui avait été présenté en commission. Cependant, il pense que cette somme est néanmoins importante et qu'il y aura malgré tout des travaux à prévoir.

Madame DUFRANC ajoute que si l'achat de ce bâtiment n'est pas inintéressant, il faut s'attacher au projet.

Monsieur BALAYE estime qu'au niveau des travaux, il y aura forcément des aménagements à faire qui vont grever le prix.

Il insiste sur le fait que la CCM a de nombreux projets, parmi lesquels la reprise de la compétence petite enfance ce qui implique une acquisition des structures existantes.

Ce projet d'acquisition doit s'inscrire avec les autres, c'est pourquoi il estime que la véritable capacité financière de la CCM est importante quant aux choix qui seront faits.

Monsieur PEYROUT pense que puisque la volonté des vendeurs est de conserver une dimension sociale, l'acteur majeur de l'action sociale sur le département est le Conseil Général et qu'il conviendrait de s'en rapprocher.

Monsieur BONIN soulève deux questions qui nécessitent une réponse rapide : quelle est l'échéance et si ce n'est pas la CCM qui rachète, qui le fera ?

Monsieur le Président répond qu'il ne sait pas qui d'autre est susceptible de pouvoir acheter, mais que le souci de la CCM est de savoir si cette proposition peut se concrétiser et comment.

Monsieur FATH trouve un intérêt immédiat dans ce dossier. Après analyse il pense que c'est une opportunité. Il pense qu'il y a deux types de dépenses, les dépenses fongibles et les fausses dépenses lorsque l'on constitue un patrimoine. Il considère que l'achat du couvent peut constituer dans quelques années une plus value.

Concernant le prix, il le considère comme particulièrement acceptable car rapporté sur quinze ans, cela donne une annualité inférieure à 100 000€.

Concernant la remise en état, il estime que le bâtiment est dans un état correct et que d'autre part il n'est pas obligatoire de le remettre en état en 2009. Cela peut s'échelonner au fur et à mesure des projets qui arrivent.

Il souhaite évoquer un argument en matière de développement économique. Il constate que l'axe de la RD 1113 se développe spontanément alors que la partie ouest connaît plus de difficultés.

L'économie solidaire, celle qui prend en compte la dimension sociale, lui semble appropriée pour cette partie du canton. Il pense qu'à Béthanie pourrait se développer une économie solidaire liée à ce secteur d'activité.

Il a pris contact avec le Président du Conseil Général qui est d'accord pour réfléchir ensemble à ce dossier, ainsi que Jean TOUZEAU et Jean Michel GLEYZE qui se disent prêts à travailler avec nous et qui ont de nombreux projets. Il y a un foisonnement d'initiatives de personnes désireuses de porter l'économie solidaire mais un manque cruel de locaux. Il s'interroge sur le fait que si les collectivités ne portent pas l'économie solidaire, qui le fera ?

Il estime qu'il y a des centaines de dossiers qu'il faut travailler ensemble avec le Conseil Général et le Conseil Régional, pour lesquels il est possible d'obtenir un montage financier de l'ordre de 70% de subventions.

Cependant, il y a beaucoup de dossiers et il conviendra d'établir des priorités : la petite enfance qui doit aboutir, le co-financement d'un centre de secours, ...

Monsieur AULANIER a noté qu'il n'y avait pas de risque financier sur la valeur du bien. Il a également noté que la faisabilité d'un projet social était avérée. Il s'interroge sur la compétence de la CCM à gérer un tel projet sur la durée. Il lui semble qu'il faut se doter de moyens pour conduire un tel projet.

Monsieur CONSTANT approuve la démonstration financière de Monsieur FATH. Il pense que ce serait dommage qu'une telle propriété échappe aux collectivités.

Monsieur SOURROUILLE revient sur la politique sociale de la CCM sous la mandature passée, et dont les résultats sont moins 30% de chômeurs, moins 5.7% en 2007. Il est favorable à cette acquisition, même s'il comprend les craintes de certains élus, notamment en matière financière.

Il pense qu'il faut poursuivre la politique sociale, s'attacher à faire progresser le développement économique.

Madame SECCO est sensible à l'argument de l'aménagement du territoire. Elle est favorable à la politique sociale.

Monsieur DARRIET insiste sur le fait qu'il faut un projet construit dans toute action. Il pense que si on y met l'action sociale, il faut savoir laquelle. Il estime que l'hésitation de certains élus tient au fait qu'en fonction du projet qui sera choisi, le surcoût ne sera pas le même. Il souhaite que la CCM réfléchisse rapidement à un ou plusieurs projets de manière à ce que les conseillers sachent vers quoi s'orienter, même si la réalisation est à plus long terme.

Madame PELISSIER rappelle que les délais sont restreints. Elle note que dans les commissions, les idées fourmillent.

Monsieur FATH souhaite que très rapidement une réunion soit initiée pour réfléchir aux pistes qui conduiront au projet global. Des contacts peuvent être pris par rapport à la problématique de la santé et du soin. Des associations sont à la recherche de locaux (maladie d'Alzheimer, autistes, déficients auditifs). Dans ce cas la remise en état ne sera pas à la charge de la CCM mais entrera dans le cadre du partenariat avec le Conseil Général et l'Assurance Maladie.

Dans le cadre de l'insertion professionnelle, plus de deux cent associations travaillent dans ce domaine, avec lesquelles il est possible d'avoir des contacts.

Il est possible également d'explorer la piste du logement d'urgence auquel nous contraindra le PLH. Il rappelle également que derrière l'action sociale il y a également des emplois à la fois très qualifiés et peu qualifiés. C'est sur toute cette dimension sociale que repose l'économie solidaire.

Madame LIEBAUT JANY pense que de l'opportunité peut naître le projet et que la CCM est capable de faire naître un beau projet.

Monsieur le Président confirme qu'il est fondamental d'élaborer un projet. La CCM peut s'attacher à définir le projet et à préparer l'acquisition. Il rappelle l'engagement du Conseil Général à travailler de concert pour élaborer un projet. Il souhaite que la commission de Monsieur MAYEUX s'attache à recueillir l'avis des professionnels pour connaître le montant exact des travaux à réaliser. D'autre part, il souhaite que la commission de Monsieur SOURROUILLE prenne les contacts nécessaires pour avoir une approche de la destination de ces locaux.

Adopté à l'unanimité

<b>2008/116 - Signature d'avenants aux marchés de collecte et de traitement des déchets verts et des déchets encombrants</b>
--

**Rapporteur : Monsieur LEMIRE**

Tous les marchés de collecte arrivent à échéance le 30 avril 2009. Le marché d'encombrants et déchets verts arrive lui à échéance le 31 décembre 2008. Il est proposé de prolonger ce dernier jusqu'au 30 avril pour pouvoir passer un seul marché.

Adopté à l'unanimité

<b>2008/117 - Marché de tri des emballages ménagers à recycler</b>
--

**Rapporteur : Monsieur LEMIRE**

Le marché de tri des emballages ménagers à recycler arrivant à terme le 30 avril 2009, il convient dès aujourd'hui de prévoir de relancer celui-ci.

Adopté à l'unanimité

**2008/118 - Exercice du droit de préemption sur les terrains de la Réserve Naturelle Géologique de Saucats La Brède**

**Rapporteur : Madame LIEBAUT JANY**

Dans le cadre de la convention cadre qui a été signée, le Conseil Général assure un droit de préemption sur les terrains présentant un intérêt géologique de la Réserve . La CCM assure quant à elle un droit de préemption sur les parcelles ayant un intérêt floristique ou hydraulique. Il s'agit là de préempter les ruines d'un moulin, qui permettrait d'assurer la maîtrise d'une partie du Saucats et de rétablir la circulation piscicole.

Adopté à l'unanimité

**2008/119 - Partenariat avec la Réserve Naturelle Géologique de Saucats La Brède**

**Rapporteur : Madame LIEBAUT JANY**

La Réserve est un acteur important sur le territoire, qui se compose d'une équipe de scientifiques à forte valeur ajoutée. Cette délibération propose de poursuivre le partenariat que la CCM a avec la Réserve : activités pédagogiques, animation de l'identité du territoire, Natura 2000.

Adopté à l'unanimité

**2008/120 - Subvention à une association**

**Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE**

Il s'agit d'une demande des Restos du Cœur pour le branchement en eau potable du centre situé à Cadaujac. Le montant proposé est 1 200 €.

Monsieur le Président fait part d'une demande des Restos du Cœur, qui souhaitent que ce centre prenne le nom de « Centre de Montesquieu ».

Adopté à l'unanimité

**2008/121 - Modification des statuts de l'Office de Tourisme**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Cette modification porte sur l'article 5 qui indique que les fonctions au sein du Comité de Direction sont bénévoles. Il est proposé d'indiquer que cette disposition ne concerne pas le Président.

Adopté à l'unanimité

(M. Vidal par procuration ne prend pas part au vote)

**2008/122 - Demande de subvention supplémentaire de l'Office de Tourisme**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Cette demande de subvention supplémentaire d'un montant de 11 500 € a deux objectifs : l'attribution d'une indemnité au Président et le recrutement jusqu'à fin décembre d'une personne chargée de travailler sur la Route des Vins.

Monsieur CONSTANT estime que ce genre de projets doit être examiné au début de l'année au moment du vote des budgets. Il constate qu'en tant que Vice Président aux finances, il n'a jamais été consulté. D'autre part, il note que cette subvention devra être multipliée par quatre pour l'année prochaine puisqu'il ne s'agit là que d'un trimestre.

Monsieur le Président précise que la CCM va être amenée à redéfinir la politique touristique ainsi qu'à la convention qui lie la CCM à l'Office de Tourisme.

Adopté par 43 voix pour 1 abstention (M. Constant)

(M. Vidal par procuration ne prend pas part au vote)

<b>2008/123 - Budget supplémentaire de l'Office de Tourisme pour l'organisation des « Entretiens de la Liberté »</b>
--

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit d'une manifestation qui va se dérouler le samedi 18 octobre au château de La Brède et qui rassemblera un certain nombre d'intellectuels. L'Office de Tourisme s'est positionné en tant que partenaire de l'association « Montesquieu, l'esprit du politique », qui porte cette manifestation. Elle est financée par le Conseil Régional et le Conseil Général.

Madame DUFRANC note que la somme inscrite correspond d'après les démonstrations de Monsieur FATH, à un an de fonctionnement de Béthanie.

Monsieur LAFFARGUE trouve le budget de cette manifestation indécent. Il pense que cette manifestation s'adresse à un public trié sur le volet (250 personnes). Il pense que des manifestations autour de Montesquieu peuvent être réalisées de manière plus modeste.

Monsieur FATH rappelle qu'il s'agit d'une manifestation nouvelle avec une dimension régionale voire nationale. En effet, ce dossier est porté par le Député qui estime qu'il est très important de relancer le nom et la pensée de Montesquieu à travers le monde. La politique mérite un effort intellectuel et de se poser les questions que Montesquieu s'est posé à son époque. Cette manifestation permettra à tout un chacun de réfléchir sur ces questions. Cependant, tout le monde ne peut pas s'approprier ces pensées philosophiques, c'est pourquoi l'association s'est entourée de l'IEP pour proposer à un certain nombre d'intellectuels d'apporter leurs réflexions et leur analyse pour alimenter le débat. En plus de la manifestation va être créé un site internet abondé des participations des chercheurs sur lesquelles le public sera appelé à réagir.

Monsieur BONIN rappelle que l'Office de Tourisme n'a fait que répondre à un appel à candidature et qu'il a été le moins disant. Il souligne que des projets culturels de cette ampleur ne se rencontrent pas tous les jours.

Monsieur AULANIER note qu'il s'agit d'un investissement de 80 000 € lié au développement du tourisme. On peut imaginer qu'il y ait un retour se traduisant par des nuitées, achat de vins... Il doute cependant avoir une offre touristique correspondant à cet investissement.

Madame DUFRANC ne remet pas en cause le fond de ce projet mais pense que l'association devra s'attacher à trouver des partenaires.

Adopté par 43 voix pour 2 abstentions (M. Aulanier - Mme Souquiere)

**2008/126 - Subvention à une association**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit d'une demande de subvention de l'association « Montesquieu, l'esprit du politique » pour l'organisation des « Entretiens de la Liberté ».

Adopté par 41 voix pour et 4 abstentions

(M. Laffargue - M. Aulanier - Mme Richard - Mme Caussé)

**2008/124 - Promesse synallagmatique de vente à PHOTON TECHNOLOGIES**

**Rapporteur : Monsieur CLAVERIE**

Il s'agit d'une promesse de vente à une société souhaitant s'implanter sur le site Montesquieu. Cette société a dans son capital une part EDF Energies Nouvelles. Elle fait de l'ingénierie pour l'habitat solaire ou les centrales pour tout ce qui est cellules photovoltaïques. Le bâtiment serait économe en énergie et bénéficierait d'une couverture solaire.

Adopté à l'unanimité

**2008/127 - Promesse synallagmatique de vente à D LAB**

**Rapporteur : Monsieur CLAVERIE**

Il s'agit d'un échange de lots entre le n° 17 et le n° 28.

Adopté à l'unanimité

**2008/128 - Achat de deux parcelles à la SARL IMC ACTISPACE Site Montesquieu**

**Rapporteur : Monsieur CLAVERIE**

Il s'agit d'une parcelle appartenant à une société en liquidation. Cela permettrait d'avoir un espace qui pourrait desservir les parcelles attenantes.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Président, avant de clôturer la séance, souhaite porter plusieurs points à la connaissance de l'assemblée :

◆ la mise en révision du SDAU : un certain nombre de petits dysfonctionnements dans la procédure de révision du SDAU ont été mis en lumière lors de la commission présidée par M. DARRIET. Monsieur le Président souhaite que la CCM puisse se faire entendre sur ses projets, le devenir de son territoire. Ce territoire ne doit pas être l'exutoire des problèmes comme cela a été le cas avec le PPRI. Si besoin était, la CCM pourrait se faire assister d'un cabinet d'urbanisme pour apporter le contrepoint à l'A'Urba.

◆ la disponibilité de Monsieur MADEC, qui va s'absenter durant six mois.

◆ les réunions à venir : le 01<sup>er</sup> octobre, réunion sur les chemins de randonnée - vente de composteurs à Isle Saint Georges - le 4 octobre, le marché à la ferme à La Brède - le 8 octobre,

vente de composteurs à Ayguemorte et commission développement économique - le 15 octobre, vente de composteurs à Saint Morillon - le jeudi 16 octobre, commission urbanisme - le 18 octobre, les Entretiens de la Liberté.

Le prochain conseil communautaire se tiendra le mardi 2 décembre, la commune reste à définir.

Monsieur SOURROUILLE souhaite évoquer le dossier des gens du voyage. Lors de la commission et du bureau, il a fait des propositions concrètes sur ce dossier. Celles-ci sont le fruit des réflexions de deux réunions : l'une en Préfecture, l'autre étant un bureau exceptionnel convoqué par le Président.

Il en résulte que l'aire d'accueil se réalisera aux confins de quatre communes (Léognan, La Brède, Martillac, Saucats). Les propriétaires sont le CG 33 ainsi qu'un propriétaire privé. Ceux-ci ont été saisis par courrier pour l'acquisition foncière par la CCM.

Concernant les terrains familiaux, on peut constater que les gens du voyage se sont toujours installés le long de l'axe de la RD 1113. Trois lieux sont proposés : Saint Médard d'Eyrans, Cadaujac qui est une commune de rattachement importante, et Castres Gironde. Ces propositions semblent équilibrées, respectueuses du territoire et il souhaite qu'elles fassent l'objet d'un large consensus.

Monsieur DARRIET souhaite revenir sur le SYSDAU. Il estime que la CCM doit faire valoir ses qualités, ses droits, ses ambitions dans le cadre du SYSDAU. Il faut montrer les dossiers positifs traités sous la dernière mandature, le PLH, le schéma commercial, le schéma de développement économique, les études environnementales, qui sont autant de dossiers importants qu'il faudra mettre en valeur. Il pense que la CCM doit présenter un dossier construit, soit en s'associant les services de l'A'Urba, soit par un cabinet extérieur.

Monsieur FATH souligne que parfois la principale problématique ne vient pas de la CUB mais des territoires voisins. Il pense que ce canton n'a pas à être le déversoir d'autres cantons hors CUB qui utilisent les départementales pour relier les autoroutes.